L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 AOUT 1872. — 45me Année—Vol XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 29 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear au No 102 rue d'Orléans—Un lot de meubles.

Par S. Guinault, rue Deléry, en face des Casernes, à l'écurie de Jacques Fee—30 magnifiques vaches laitières, cochons, charrette, clientèle, etc.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38, rue de Chartres—Linge de saison, chapeaux, casquettes, lingerie de messieurs.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée — Bottes, souliers et brodequins: brodequins Balmoral; bottes et chaussures fines.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

ATTENTION!

Farine, Farine.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Problèmes financiers.

La question financière est toujours ce qui, dans notre gouvernement de ville, préoccupe le plus l'administrateur des Comptes publics, M. Shaw, et c'est certainement l'affaire la plus importante. Mais nous craignons que son inquiétude au sujet de la dette municipale ne soit de longue durée, car si d'un côté on cherche le moyen de boucher les trous qui sont les plus creux, de l'autre on en fait de plus creux encore et en nombre tel que tout espoir de les boucher tous paraît à jamais anéanti. Aussi, M. Shaw, qui s'y connaît, se retourne-t-il du côté du bill de conversion, passé à la dernière session de la législature pour absorber les papiers municipaux qui se colportent à vil prix d'une maison de courtage à l'autre, sans jamais trouver nulle part un bon accueil. M. Shaw dit que le déficit a été originellement occasionné par l'annulation des cinq-huitièmes de 1 pour 100 de l'assessement total fait pour les dépenses de l'année 1871, et par le refus de payer la taxe d'école. Ce déficit fut représenté par une émission de certificats d'allocation pour la ville, les écoles et la police, car, bien que les sources de leurs revenus fussent à peu près taries, il ne fallut pas moins entretenir la ville, la police et les écoles dans tous leurs départements et dans toutes leurs diverses organisations.

Cette existence administrative, au moyen du crédit, a été fort coûteuse et les détails en sont formidables. Le montant seul des certificats d'allocation existant au 1er janvier 1872 était de $493,880. Les certificats métropolitains représentent $149,031 et les certificats d'école $100,000. Maintenant les certificats de ville, émis en janvier pour décembre ou pour des mois antérieurs de l'année 1871, constituent un passif de $65,000; les certificats d'école émis en janvier pour décembre, représentent $30,000; et les certificats métropolitains émis en janvier pour décembre, représentent $60,900. Il faut ajouter à cela les allocations non payées le 1er janvier 1872 et non certifiées, lesquelles ne vont pas à moins de $120,000. Total: $1,053,911. Ce sera un joli petit chiffre à ajouter à la dette publique, sans compter tous autres comptes échus ou à échoir, toutes autres dépenses faites ou à faire ou tous jugements rendus ou à rendre et qu'il faudra exécuter sous peine de saisie.

Ainsi le mode d'amortissement est simple, et tout autre que M. Shaw saurait l'exploiter aussi bien que lui. Mais quel amortissement ruineux que celui qui consiste à capitaliser tout ce qui ne peut être payé comptant. Ainsi, nous devons tant et nous n'avons pas d'argent; capitalisons. Ainsi, nous voulons exécuter une réparation d'entretien, et nous manquons de fonds pour y faire face; capitalisons. Ainsi, nous voulons opérer une amélioration urgente et nous ne pouvons pas même offrir un à compte aux entrepreneurs; capitalisons. Capitalisons le nettoyage des rues, l'éclairage, le pavage, le pontage; capitalisons les ouvertures de rues, la surveillance, la police; capitalisons le traitement des employés; capitalisons tout enfin sur le pied de 90 cents à la piastre et demandons chaque année à la Législature l'autorisation de capitaliser toute notre existence communale en cas de besoin, et finissons en avec les taxes et les plaintes qu'elles soulèvent!

En effet, par ce système, il n'y aurait plus de taxes à payer. On les mettrait toutes sur le compte de la capitalisation générale. Si les taxes valent quatre millions, on émettra pour quatre millions en certificats de dette; et quand ces certificats auront attendu aussi longtemps que leurs devanciers, sans recevoir d'intérêt, alors on leur fera l'honneur de les admettre comme partie intégrante de la dette et comme ayant droit à un intérêt qui sera payable en papier, comme de juste. Nous préconisons, quant à nous, ce moyen de paiement, parce qu'il nous amènerait promptement à une liquidation finale, après laquelle nous pourrions recommencer avec plus de crédit que jamais, car, qui fait banqueroute s'enrichit, et qui s'enrichit ne manque jamais de crédit.

Il est des situations tellement inextricables qu'on ne peut en sortir que par des moyens héroïques. Notre situation en est une de ce genre, et si M. Shaw ne l'avoue pas tout d'abord, c'est parce qu'il veut exploiter une à une toutes les phases de la ruine, et en extraire tout ce que chacune d'elles peut donner. C'est pour cela qu'il exhorte les contribuables récalcitrants à faire de sérieuses réflexions sur la matière. La conversion nous procurera bien l'avantage de nous délivrer du fardeau actuel des dettes criardes, dit-il, mais en augmentant le chiffre de la dette générale et permanente. M. Shaw a déjà fait un rapport où il a annoncé que l'année prochaine la taxe pour la dette sera de $1 37 par chaque $100 d'évaluation ou d'assessement et que le bill de conversion y ajoutera quelque chose et quelque chose qui ne s'en ira pas. Il faut donc y prendre garde, dit l'administrateur des Comptes publics. Il faut que les contribuables en s'exécutant promptement écartent la nécessité d'avoir recours de nouveau au bill de conversion. Si les taxes eussent été mieux payées, on n'eût pas été obligé de capitaliser les sommes dues à l'Association des pompiers et la ville eût été à même de faire tous ses contrats et tous ses marchés à 25 pour cent au-dessous des prix actuels.

C'est parfaitement raisonner, M. Shaw, et tout le monde comprendra la force de vos arguments, moins les contribuables, cependant, parce que c'est sur eux qu'ils portent et ce sont eux qu'ils écrasent. Il y aurait encore une chose à leur dire et qui vaudrait beaucoup mieux pour libérer la ville de tout embarras à venir: payez toutes les taxes actuelles et chargez-vous encore de toutes les dépenses courantes et vous n'entendrez plus parler de dettes criardes ni de papiers de crédit pour boucher les trous faits au budget municipal.—Oui, il reste encore cela à demander aux propriétaires; mais à supposer, M. Shaw, qu'ils fussent assez bonnes gens pour y consentir, où prendraient-ils l'argent nécessaire pour répondre à cette double charge? Dans la poche des locataires? mais ils n'y trouveraient rien. Dans la leur? mais depuis longtemps elle est vide.

Il faut donc en revenir au moyen de l'amortissement par la capitalisation générale. Suivant ce système, les contribuables seront à l'abri du fisc pendant un certain nombre d'années, et quand une fois enfin ils recommenceront à payer, on pourra avec le budget d'une seule année racheter tous les papiers de crédit, tous les bons, et tous les certificats de dette, émis pendant un quart de siècle, car alors très certainement ces papiers se vendront à peu près pour rien.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 103, de la rue du Canal.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* publie le compte-rendu détaillé de l'assemblée de ses actionnaires tenue mercredi soir; nous avons donné le résultat de cette séance, dans laquelle les warmothistes ont été battus à plate couture.

Sous le titre "Fusion et Confusion" notre confrère établit qu'une liste de candidats qui serait composée en partie des noms portés sur la liste libérale, présenterait des objections fatales et qu'elle serait mal accueillie par les masses de la démocratie et du parti de la réforme. Le *Picayune* ajoute que les libéraux peuvent tout au plus réclamer un rôle dans la campagne en faveur de Greeley et Brown mais qu'ils ne devraient pas élever la prétention d'intervenir dans la campagne entreprise pour les réformes par les démocrates et les réformistes unis.

Le *Picayune* donne aussi quelques détails sur les propositions échangées entre les comités de conférence.

La condamnation du juge Barnard, à New-York, inspire au *Times* de longs commentaires sur la nécessité d'avoir une magistrature incorruptible. Il conclut contre l'élection appliquée aux juges. En principe notre confrère a raison. Mais ici, en Louisiane, avec un gouverneur comme M. Warmoth et un Sénat servile et corrompu, nous avons eu des juges nommés par le gouverneur encore plus mauvais que ceux que l'élection a portés sur les fauteuils judiciaires.

Le *Times* a un correspondant à la Nlle-Ibérie qui prétend qu'il n'y a plus que quatre démocrates dans la paroisse. Nos informations ne s'accordent guère avec celles de ce citoyen. La paroisse de la Nouvelle-Ibérie restera fidèle à la cause de la rédemption de la Louisiane et de l'honnêteté.

Le *Republican* devient grandiloquent; après un exorde sur les grands partis du passé en Angleterre et aux Etats-Unis et sur l'égoïsme des hommes, il se demande où sont dans notre Etat les grands partis unis par de grands intérêts et des convictions profondes. Est-ce le parti républicain? demande-t-il, vise-t-il à de grands objets dans l'avenir ou cherche-t-il seulement à assurer ce qu'il a gagné? Si ce n'est pas le parti républicain, continue-t-il, est-ce le parti libéral qui a mis en avant un but assez grand pour toucher le cœur de la nation, et le *Republican* laisse à chacun le soin de répondre à ses questions.

Le *Republican* pense que les grosses dettes sont un bienfait pour les peuples, parce qu'elles leur fournissent l'occasion de prouver leur confiance dans leur gouvernement, en payant de fortes taxes comme aux Etats-Unis ou en souscrivant à des emprunts gigantesques comme en France, et il s'étonne que ceux qui ont conseillé les mesures révolutionnaires qui ont poussé l'Etat vers la banqueroute et la ruine, soient ceux qui se plaignent le plus des fardeaux qu'ils ont occasionnés pour eux et leur concitoyens.

Le *National Republican* glorifie M. Kellogg, pour avoir soutenu au Sénat les intérêts sucriers de la Louisiane dans la question du tarif. Nous admettons que M. Kellogg ait eu d'excellentes intentions, mais notre confrère ignore que le tarif actuel n'est pas du tout protecteur pour nos intérêts; il a été calculé avec une habileté rare pour protéger les intérêts des raffineurs du Nord et non ceux des planteurs louisianais. Que le *National Republican* prenne des informations sur ce sujet et il se convaincra de sa [illegible].

Chronique de la Louisiane.

Sous le pseudonyme d'un *Citoyen Paisible*, un correspondant du *Times*, de la Nouvelle-Orléans, écrit le plus sérieusement du monde au dit journal, pour lui annoncer qu'il n'y a pas plus de quatre démocrates dans toute la paroisse Ibérie.

Ce citoyen, paisible ou non, pense, par conséquent, que les libéraux font preuve d'une générosité démesurée en consentant encore à vouloir ramener par la douceur et par la persuasion, les brebis égarées du troupeau démocratique au bercail libéral; dont le gouverneur Warmoth est le premier berger.

Il les traite de petit noyau d'*irréconciliables*, et s'étonne qu'ils osent refuser l'alliance que leur propose le politicien rompu et corrompu, que son parti a recommandé pour le Sénat des Etats-Unis.

Ce correspondant, qui pourrait bien être un mythe, a probablement confondu dans son esprit les noms des différents partis qui s'agitent en ce moment en Louisiane.

Il a voulu dire, sans doute, qu'il n'y avait pas plus de quatre *libéraux* dans la paroisse Ibérie; et c'est peut-être à un "lapsus calami" que nous devons cette incroyable erreur, dont le *Times* aura voulu profiter.

Nous serons plus *libéral* que ce citoyen d'Ibérie, et nous admettrons, sauf à nous en dédire plus tard, qu'il y a peut-être 40 libéraux dans cette paroisse, perdus au milieu d'une population de 9,042 âmes.

Il faut convenir que les libéraux choisissent bien les *orateurs* qu'ils envoient dans les campagnes pour faire de la propagande à leur profit et leur gagner des partisans. M. George A. Sheridan, le collecteur de taxes de la Nouvelle-Orléans, est de ce nombre.

Un correspondant du *Times* de la Nouvelle-Orléans, qui signe "*Pélican*," nous apprend qu'à un meeting tenu le 24 courant à Plaquemines, paroisse Iberville, M. P. E. Grace a été nommé président, et que MM. C. A. Brusle, J. A. Dardenne, A. Hébert, V. J. Dupuy, N. Lèche, P. Allain, N. Lauve, J. E. Bargas et P. R. Stone ont été nommés vice-présidents.

En prenant son siége le président a exprimé ses regrets de voir que le gouverneur Warmoth ne faisait pas partie du meeting; Son *Excellence*, a-t-il dit, avait promis de haranguer l'assemblée.

Comme pis aller, il a présenté alors M. Sheridan, en disant que c'était un des meilleurs orateurs qu'il connaissait.

Le digne émule de Warmoth a été vivement applaudi par les libéraux d'Iberville, qui pensent, parait-il, comme ce collecteur, qu'un homme *doit* et *peut* supporter toutes les taxes, si fortes qu'elles soient.

Ce correspondant ajoute que les libéraux de la paroisse Iberville ont lieu d'être fiers de ce premier meeting. Ce n'est pas précisément notre avis.

Le *Natchitoches Times* ne cache pas son jeu, et fait preuve de zèle, en mettant en tête de ses colonnes le nom du gouverneur Henry Clay Warmoth comme candidat pour le Sénat des Etats-Unis.

Nous lisons ce qui suit au-dessous de sa liste de candidatures:

Ces messieurs sont tous des "*gentlemen*" ayant une réputation sans tache et un passé irréprochable dans la vie publique et privée. — Leur habileté est incontestable.

C'est un peu général, quand on pense que parmi ces messieurs, il y a Warmoth, Sheridan et Sleanaker.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

☞ Une famille américaine, ayant un vaste logis, désirerait confier à une autre famille le soin de diriger la maison. Elle paiera le prix de la pension à celle-ci. Les meilleures recommandations seront exigées. Voir aux annonces.

— Campagnard et citadin:

Je vais voir hier un de mes amis à la campagne. Je n'étais pas allé chez lui depuis trois ou quatre ans. Je trouve son jardin fort embelli et je lui dis:

— Comme tes arbres ont grandi!

Lui de me répondre tranquillement:

— Ils n'ont pas autre chose à faire.

TEMPÉRATURE.—28 août 1872.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
8 A. M.	80	27
12 M.	86	30
3 P. M.	83	28
6 P. M.	81	27

REVUE COMMERCIALE ANNUELLE.

Au lieu de publier notre revue commerciale le dimanche, 1er septembre, comme nous l'avions annoncé, nous la publierons

LE SAMEDI, 31 AOUT,

pensant que ce changement sera plus convenable pour nos patrons. Nous prions en conséquence les personnes qui désireraient un certain nombre d'exemplaires du numéro contenant la revue commerciale annuelle, de nous adresser leurs ordres vendredi au plus tard.

Nous serons obligés à ceux de nos amis et patrons qui désirent faire insérer leurs annonces dans le numéro de l'*Abeille* de samedi, de vouloir bien nous les adresser le plus tôt possible.

COMPTE-RENDU DE LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE FRANÇAISE—Nous avons fait faire un tirage spécial de notre compte-rendu de la manifestation patriotique française qui a eu lieu le 25 août à l'occasion de l'option des résidents Alsaciens-Lorrains pour la nationalité française. Les personnes qui en désirent peuvent s'en procurer à nos bureaux.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les comités de conférence sont restés en séance, hier, jusque vers dix heures.

Voici les noms des membres des comités.

Comité démocratique: A. L. Tucker, de Ste-Marie, président; le major J. H. Austin, d'Orléans: le général Nicholls, d'Ascension; Archibald Mitchell, d'Orléans; J. V. Vallier, de St-Bernard; le docteur [illegible] Reid, de Tangipahoa; le colonel Alfred Roman, de St-Jacques.

Comité réformiste: le docteur D. W. Brickell, B. R. Forman, J. D. Hill, J. G. Fleming, J. Shakespeare, Wm Freret, Wm C. Raymond.

Comité libéral: F. H. Hatch, T. Bynum, A. H. May, L. F. Generes, F. H. Rareshide.

Quelques instants après la fin de la séance, le bruit s'est répandu en ville que les comités étaient parvenus à s'entendre et avaient arrêté, d'un commun accord, une liste de candidatures.

Voici le ticket. Nous le donnons, bien entendu, sous toutes réserves.

Gouverneur—J. Mc Enery.
Lieut.-Gouverneur—D. B. Penn.
Auditeur—Jas Graham.
Surintendant de l'instruction publique—R. M. Lusher.
Secrétaire d'Etat—

La nomination du secrétaire d'Etat serait, dit-on, laissée à la discrétion du général Hughes Campbell, et l'on pense que celui-ci désignerait M. Samuel Honstead (c.) de Caddo.

En supposant que ce nouveau ticket ait été réellement adopté par les comités de conférence, il n'a pas encore de caractère officiel, devant être soumis à l'approbation des comités centraux d'Etat des partis représentés dans la conférence.

Un grand nombre de citoyens du 12me ward se sont réunis, hier soir, au Market House, à l'angle des rues Berlin et des Magasins. Le meeting a été appelé à l'ordre par M. C. Madan, qui a invité M. Charles Chapotin, à prendre place au fauteuil. Celui-ci a expliqué l'objet de la réunion, à savoir: la constitution d'un club politique, sous le titre de "Club Démocrate et Réformiste du 12me ward."

Le club a nommé les officiers suivants:
Président—Eugène May,
1er Vice-prés.—W. Acock,
2d " —F. Meyers,
Secrétaire—W. Bullett,
Trésorier—Dr. J. B. Walker,
Grand Marshal—R. Rapp.

Le colonel Waggaman, un des plus zélés et des plus éloquents de nos orateurs, et M. Booth ont harangué l'assemblée.

Un autre club s'est constitué hier soir, dans le 7me ward, sous le nom de CLAIBORNE GUARDS. Voici les noms de ses officiers:
M. A. Calogne, président.
J. A. Mitchel, 1er vice-président.
E. R. Hogan, 2d, "
J. L. Barjac, secrétaire.
H. E. Chalfet, assistant-secrétaire.
W. F. Tonglet, trésorier.
John G. Guéria, grand-marshal.
J. O. Chalon et H. Desforges, aide-marshals.

La Société de Bienfaisance Lusitano-Portugaise a fait, hier, les élections de ses officiers:
Président: J. T. Arantes.
1er Vice-Président: Dr. J. J. Castellanos.
2me Vice-Président: R. A. Bray.
Secrétaire aux actes: A. Morgan.
Secrétaire aux finances: F. Moreau.
Trésorier: Manuel Trigo.
Grand Marshal: C. F. Bidovich.
Médecin: Dr. E. Berjot.

En félicitant la Société de ses excellents choix, nous la remercions d'une sérénade qu'elle a eu l'attention de venir donner à l'*Abeille*.

L'Académie de Musique ouvre ses portes lundi prochain, 2 septembre. Grâce à un ventilateur puissant, la température de cette salle est fraîche en toutes saisons. Aussi les habitués de l'Académie ne trouveront pas que la réouverture en est faite trop tôt.

M. David Bidwell, l'habile directeur de ce théâtre, a traité, pour sept représentations, avec le Professeur E. D. Davies, de l'Institut Polytechnique de Londres, dont la réputation comme ventriloque est universelle.

Après les représentations du professeur Davies, M. Bidwell fera l'ouverture de la saison dramatique. Il a engagé une troupe complète, qui débutera dans une comédie nouvelle.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure du matin, la cloche d'alarme a réveillé les pompiers. Un incendie venait d'éclater rue St-Thomas, No 184, chez M. J. O'Keefe. Après avoir consumé cette maison, le feu a gagné les constructions voisines et causé des ravages considérables.

Voici un état approximatif des pertes:
No 184—Maison J. O'Keefe—pertes $1800.
No 186—Maison appartenant à M. Matthews, louée à Mme D'Hennessy—pertes $1500.
No 188, maison double appartenant à M. McCue. Pertes $5,000.

Ces pertes ne sont couvertes qu'en partie par des polices d'assurance.

A la suite d'une discussion violente, qui a eu lieu dans la rue Freret, entre la rue Première et la rue Philip, mardi soir, un individu nommé Daniel Butler a porté à un certain Abraham Clark, un coup de couteau au bras droit. La blessure n'est pas dangereuse. Butler s'est dérobé aux poursuites.

Nous recevons la lettre suivante:

A M. le Rédacteur de la Chronique de la ville du journal l'*Abeille*.

Monsieur,

L'alligator de la rue Calliope n'est ni un canard ni un mythe. Je viens de le voir en chair et en écaille, chez un sensible épicier de la rue du Camp, qui a recueilli le pauvre égaré. Dans votre article d'hier, vous oubliez de mentionner un détail important: le jeune caïman a une profonde blessure à la patte droite de devant. Cette blessure paraît avoir été causée par un instrument tranchant. C'est ce qui a déterminé le sensible épicier en question à donner l'hospitalité à l'intéressante bête.

L'épicier, qui est mon fournisseur de [illegible], ne tient pas des [illegible] choix, m'a fait de son alligator les plus grands éloges. Il est doux, soumis, et parfait reconnaissant des soins dont il est l'objet. Il agite la queue comme un chien, lorsqu'on le caresse, et par un petit cri très sympathique, semble vouloir faire comprendre qu'il est sensible aux caresses. Dans le magasin, se trouve un moqueur dont le gosier est merveilleux. Toutes les fois que l'oiseau chante, l'alligator tourne la tête vers lui et l'écoute attentivement. Il a même essayé d'imiter l'habile chanteur ailé; mais on ne croit pas qu'il puisse réussir.

Tous les médecins du quartier sont venus examiner le curieux animal. L'un d'eux, qui a des lunettes d'or et une [illegible], a fait, hier, en présence de plusieurs collègues, une longue dissertation sur l'intelligence des bêtes laquelle, a-t-il dit, n'est autre chose qu'une forme particulière de l'instinct animal quintessencié et transformé par le [illegible] [illegible] avec les affinités [illegible] de l'individu. Que penser [illegible] [illegible]

du docteur? Pour lui, il la trouve concluante et d'une précision n'ayant d'égale que sa clarté même.

Un autre docteur a déclaré que l'animal appartient à l'espèce décrite par Buffon, sous le nom d'*Alligator Sociabilis*, dont on trouve les grands sujets dans les [illegible] Paris, bien avant la fondation de cette ville. Mais le vieux savant a secoué la tête, d'un air qui semblait dire: Jeune présomptueux, voilà direz des âneries. Puis, d'une voix grave, il a ajouté: Messieurs, l'alligator que nous avons sous les yeux, n'appartient nullement à l'espèce *Sociabilis*, comme semble le croire mon jeune et honorable collègue.

L'alligator sociable est très rare, sous cette latitude. Au surplus, à des signes caractéristiques que je ne vous décrirai pas, parce que cela serait trop long, je reconnais l'animal ici présent, comme l'un des plus remarquables produits de la grande espèce connue par les naturalistes sous le nom d'*Alligator communis* ou *alligator* [illegible].

Tout le monde s'est incliné devant cette opinion du vieux savant. Et moi, je me suis empressé de vous écrire ces détails. Vous les publierez, si vous le croyez de nature à intéresser vos lecteurs.

Recevez, etc.,

Un lecteur de l'*Abeille*.

FRANCE.

On mande de Versailles, 11 août, à l'agence Havas:

Les conférences de tir qui ont commencé hier à Trouville ont parfaitement réussi. On assure que M. Thiers en est très satisfait. Le général Frébault doit aller demain ou après-demain à Trouville assister à de nouvelles expériences.

On dément le bruit de la démission du comte de Vogüé comme ambassadeur de France à Constantinople.

Le père du roi de Portugal venant d'Allemagne et voyageant incognito sous le nom de comte de Villaviciosa, doit arriver demain, lundi, en France, par Ambermesnil et Avricourt, (Meurthe-et-Moselle.)

Le roi d'Espagne est toujours à Bilbao. L'accueil qu'il a reçu dans cette ville l'a engagé à y prolonger son séjour.

Le journal la *République républicaine* de Lyon, poursuivi pour des correspondances de Nîmes, a été acquitté hier.

Un appel de huit pages vient d'être publié au nom du *parti national*. Il y est dit que "les défenseurs du *parti national* sont attachés à la République, mais que leurs vues n'ont rien de commun avec les principes désastreux du radicalisme. Ils veulent la République rationnelle et chrétienne, la République sans la révolution, comme sans l'abus du gouvernementalisme et de la centralisation exagérée."

Le prince Gortschakoff, qui se trouve en ce moment à Interlaken, se rendra le 2 septembre à Berlin, où l'empereur Alexandre II arrivera le 5.

L'entrevue des trois empereurs, dit la *Gazette de Francfort*, paraît vouloir devenir un congrès de princes.

D'après la *Gazette de la Croix*, la plupart des princes allemands se trouveront à Berlin en même temps que les empereurs de Russie et d'Autriche. Il ne dépend plus maintenant de ce que décidera le roi de Bavière, pour que le "parterre des rois" soit complet.

Nous avons rendu compte de l'incident qui s'était produit dernièrement devant la cour d'assises de Versailles. A la suite de cet incident, les défenseurs des accusés Loutrel et femme Meyer, Mes Leohaud et Jules Favre avaient demandé en chambre du conseil la mise en liberté provisoire de leurs clients.

La cour vient d'écarter cette demande.

Le *Journal officiel* vient enfin mettre un terme à tous les commentaires auxquels se livraient, depuis plusieurs jours, les nouvellistes à propos du mouvement préfectoral que faisait prévoir la retraite de M. de Kératry et la nomination de M. Pascal au conseil d'Etat. Les uns prétendaient que les préfets de Lyon et de Marseille seraient pris en dehors de l'administration; d'autres, au contraire, affirmaient que ces fonctionnaires seraient choisis dans le personnel administratif déjà en fonctions.

L'événement a donné en grande partie raison à ces derniers. Sur les huit nominations insérées ce matin au *Journal officiel*, deux seulement ont été faites en dehors du personnel actuel. Le premier est celle de M. Rabaud-Laribière préfet gambettiste, que M. Victor Lefranc remplace à Perpignan; la seconde est celle de M. Olivier Ritt, nommé sous-préfet à Saint-Omer. Toutes les autres ne sont qu'un chassé-croisé de fonctionnaires: c'est M. Limbourg, préfet de l'Hérault, qui prend à Marseille la suite des affaires de M. Kératry; c'est M. Cantonnet, préfet des Pyrénées-Orientales qui succède à Lyon à M. Pascal. M. Dauzon échange la préfecture de la Corse contre celle plus agréable de l'Hérault.

NOMINATIONS DE PRÉFETS EN FRANCE.—Par décret du président de la République, daté de Trouville le 9 août 1872, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur,

M. Limbourg, préfet de l'Hérault, est nommé préfet du département des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. de Kératry, dont la démission est acceptée.

M. Cantonnet, préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet du département du Rhône, en remplacement de M. Pascal, nommé conseiller d'Etat.

M. Dauzon, préfet de la Corse, est nommé préfet du département de l'Hérault, en remplacement de M. Limbourg.

M. Dannassans, sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, est nommé préfet du département de la Corse.

M. Rabaud-Laribière est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

M. Albert Le Guay, préfet d'Eure-et-Loir, est nommé préfet du département de Meurthe-et-Moselle.

M. de Perthuis, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer, est nommé préfet du département d'Eure-et-Loir.

M. Olivier Ritt est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer.

— On lit dans l'*Indépendance de l'Est*:

Il y a quelques jours, un négociant de Sedan, M. Jules Varine, avait sauvé, au péril de sa vie, un soldat bavarois, qui se noyait dans la Meuse.

Avant-hier, notre compatriote recevait de l'empereur d'Allemagne la croix de l'ordre du Mérite civil.

Renvoi immédiat à l'expéditeur avec accompagnement d'une lettre fort digne, dont voici le sens, à défaut du texte:

"Si j'ai sauvé un Bavarois, je l'ai fait parce que c'était mon devoir, et non pour recevoir une décoration, fût-elle de l'ordre civil prussien. Si vous voulez me récompenser de l'action que j'ai faite, en vous renvoyant un de vos soldats sauvant la vie, rendez à la liberté le dernier Français, prisonnier de guerre, que vous retenez en captivité. Homme pour homme. Vous m'en devez un: je le réclame."

UN ROMAN TRAGIQUE.

On écrit de Gersau (lac de Lucerne), en date du 4 août:

"Un tragique événement est venu jeter aujourd'hui la consternation dans la colonie cosmopolite qui habite ce paisible séjour. A l'hôtel Muller, tenu par le propriétaire du célèbre hôtel du Rigi-Scheideck, est logée depuis un mois une famille américaine, composée d'une dame veuve et de quatre demoiselles.

"Pendant un récent séjour à Zurich, ces dames firent la connaissance d'un jeune étudiant [illegible], qui s'éprit de l'une des demoiselles, [illegible] parait-il, et la demanda en mariage. La mère refusa son consentement et quitta Zurich pour Gersau avec sa famille. L'étudiant suivit celle qu'il aimait et alla s'installer dans une maison voisine de l'hôtel Muller, à la pension [illegible].

"Il chercha [illegible] les façons à communiquer avec la jeune fille, et la rencontra parfois à la promenade. On assure que dans une entrevue qu'il eut avec elle ces jours derniers, elle lui fit comprendre qu'il devait cesser ses poursuites. Il n'en resta pas moins à Gersau, rôdant sous les fenêtres de l'hôtel Muller et suivant partout la jeune fille.

"Aujourd'hui, à quatre heures, Mlle H... étant allée faire une promenade sur la route de Gersau à Brunnen, avec une de ses sœurs et deux jeunes Anglais, amis de la famille, rencontra l'étudiant, qui s'approcha d'elle et lui demanda quelques instants d'entretien. Les jeunes gens qui accompagnaient la demoiselle la prièrent de s'éloigner; mais elle intervint et pria ses compagnons de la laisser seule un moment avec le Polonais, disant qu'elle parviendrait à se débarrasser de lui.

"On était à peine à quelques secondes à peine éloignés lorsque l'on entendit une double détonation. L'étudiant avait tiré un revolver de sa poche, l'avait déchargé à bout portant sur la jeune Américaine, puis avait tenté de se brûler la cervelle. On trouva la demoiselle étendue sur l'herbe, frappée à la tempe droite, et le meurtrier frappé à la tempe gauche.

"Un paysan qui passait sur la route courut chercher du secours. On rapporta la jeune fille à peu près morte sur une chaise à porteur à Gersau, et l'étudiant fut transporté dans le cabaret [illegible] à la chapelle de Kindlimord, située à peu près à mi-chemin de Gersau à Brunnen.

"Tous les deux sont dans un état désespéré. Les médecins des environs leur prodiguent tous les soins imaginables, et des sœurs de charité ont été mandées du couvent d'Ingenbohl, près de Schwytz, en même temps que l'on prévenait les autorités.

"La victime de ce crime est une charmante personne d'une vingtaine d'années. [illegible] [illegible]

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Mort d'un cardinal.

Rome, 28—Le cardinal Angelo Quaglia est mort subitement, aujourd'hui, à l'âge de 70 ans.

Naufrage à l'entrée du port.

Lisbonne, 28 août—Le steamer Persévérance s'est échoué à l'entrée du port dans un moment de brouillards épais. Il est entièrement perdu. Trente personnes se sont noyées.

Complets Retours des Elections en Espagne.

Madrid, 28 août — Par les retours complets des élections on voit que 11 alphonsistes, 3 montpensiéristes, [illegible] unionistes dynastiques, 3 esposistes, 60 républicains et 200 radicaux ont été élus. Emilio Castellar et Fernand [illegible] sont parmi les candidats heureux. [illegible] Rosah a été battu.

Payement de l'Indemnité de Guerre à l'Allemagne.

Paris, 28 août—Le gouvernement commencera la semaine prochaine à faire un autre versement pour l'indemnité de guerre à l'Allemagne.

Bruit de Négociations pour un Emprunt Cubain.

Londres, 28 au soir—Les journaux du soir rapportent qu'un colonel de l'armée insurgée de Cube est arrivé ici avec l'autorisation, donnée par le gouvernement provisoire, de négocier un emprunt de 20 millions de livres sterling.

HAVANE.

Havane, 28—Le montant de l'emprunt que veulent faire les insurgés cubains sera offert à l'Espagne pour l'indépendance de Cube. Bien que le gouvernement provisoire ait peu d'espoir que l'Espagne accepte, les insurgés pensent que l'offre fortifiera leur cause.

MEXIQUE.

San Francisco, 28—Le steamer Montana apporte des nouvelles d'Ouest-Mexique. Diaz a débandé ses forces et s'est acheminé vers Chihuahua, on ne sait dans quel but.

Flores, le gouverneur fédéral de la Sinaloa, a été saisi, pendant qu'il se promenait à cheval dans les faubourgs de Mazatlan, par une bande composée de soldats rebelles et emmené dans les montagnes. On demande une forte rançon pour sa mise en liberté.

WASHINGTON.

Décision de l'Avocat-Général sur le Tabac.

Washington, 28—Le Président Grant est revenu.

L'avocat-général a décidé que tout le tabac laissé dans les entrepôts et qui a été retiré avant le premier juillet 1872 pour être vendu ou pour être employé autrement, sera sujet aux taxes dont il est fait mention dans l'acte de juillet 1868, et tout le tabac qui a été retiré avant le 1er juillet sera sujet aux taxes mentionnées dans l'acte de juin 1872.

Décision sur le Tabac en Entrepôt.

Washington, 28 août—L'avocat-général a décidé que le tabac enregistré dans les entrepôts de la Douane et retiré pour la vente ou la consommation avant le 1er juillet 1872, est sujet à la taxe établie par l'acte du 2 juillet 1868 et que tout le tabac entreposé le dit 1er de juillet et retiré après cette date pour le même but est sujet à la taxe prescrite par l'acte du 6 juin 1872.

Des warrants pour le pardon de David Collins, Wm. Teal, Amos Owens et Wm. Scragg, convaincus sous la loi de Kuklux et qui sont maintenant au pénitencier d'Albany, ont été signés et seront expédiés avant le retour du Président au Nord.

L'amendement de Kellogg et le Texas.

Washington, 28—D'après une note dans le Digest de Paschal, il paraît que ce qui est connu comme l'amendement de Kellogg à la loi d'élection présidentielle s'étend pas l'élection plus de quatre jours dans le Texas. La note passe en revue l'acte de 1845 et l'amendement à la constitution et la loi d'élection du Texas et conclut ainsi: une comparaison stricte de cette section avec l'acte du 29 mai 1872 montrera que l'objet de donner un délai additionnel n'a pas été atteint, car le Texas n'existait pas en 1845 et que l'élection présidentielle soit continuée plus d'un jour.

Observations Météorologiques.

Les probabilités annoncent la pluie pour les Etats du Sud de l'Atlantique et le beau temps du Golfe Central au Tennessee.

DIVERS.

New-York, 28—Le maire Jura de Jeddo doit partir aujourd'hui pour l'Europe. Il a été reçu hier, par le maire Hall.

Des timbres du Revenu pour le tabac évalués à $9,000 qui avaient été volés à Cleveland, ont été retrouvés par la police secrète de cette ville.

Une dépêche de Jamestown, territoire de Dakota, rapporte que les troupes du gouvernement ont entouré la ville hier, ont détruit toutes les liqueurs de la ville et ont arrêté une demi-douzaine de vendeurs.

Retours d'élection.

Wheeling, Ouest-Virginie, 28 août—Des retours partiels réduisent la majorité de Jacob à 2,400, et la majorité contre la Constitution à 150 votes.

On rapporte que le reste de l'Etat ratifiera probablement la Constitution, mais ne pourra pas contrebalancer la majorité de Jacob.

Les Récoltes de Coton dans l'Arkansas et le Tennessee.

Memphis, 28—Une lettre d'un grand facteur de coton de cette ville, écrite et datée d'Indian Bay, Arkansas, dit: la sécheresse, qui dure depuis sept semaines dans cette section, a fait grand tort à la récolte qui sera d'un tiers au-dessous du terme moyen. Les informations qu'il a reçues d'autres parties de l'Etat confirment les rapports précédents; il n'y aura qu'une moitié de récolte.

Les planteurs du Ouest-Tennessee et du Nord-Mississippi disent que la sécheresse fait rouiller le coton et à moins que la pluie ne vienne bientôt, la récolte manquera tout entière.

Double exécution extra-judiciaire.

St-Louis, 28—Il y a quelques jours deux bandits nommés M. Clelland et Wright, se prirent de querelle à Hays City, Kansas. Wright fut tué et McClelland grièvement blessé. Il n'en fut pas moins arrêté, conduit en geôle et enchaîné à un poteau avec un voleur de chevaux, nommé Donovan. Dans la nuit qui suivit le meurtre, une troupe de citoyens visita la geôle et tua McClelland et Donovan.

New York, 28—Wm. Saunders, courtier, a été arrêté aujourd'hui dans le Jersey. On a trouvé sur lui $3,500 en billets des Etats-Unis et en bons du Maryland. On suppose qu'il est un de ceux qui ont volé les bons à la banque de Baltimore.

A la cour de district des Etats-Unis, aujourd'hui, le juge Knowles a décidé que le navire de guerre cubain, Pioneer, était forfait aux Etats-Unis et a ordonné qu'il fût vendu.

Convention de soldats à Harrisburg.

Harrisburg, 28—La convention des soldats et marins démocrates, opposée à la convention de Pittsburg, s'est réunie à midi et a été appelée à l'ordre par le général Mulholland. Le général Wm. McCandless a été choisi président et a prononcé une adresse qui a été accueillie par d'immenses applaudissements.

Il a dit que la Convention n'était que le préliminaire d'une autre Convention qui doit être tenue à Philadelphie dans le but de faire une protestation contre celle de Pittsburg. Il a conseillé de s'organiser dans tout l'Etat, par comtés, et de choisir un Comité Exécutif.

St-Louis, 28 août—Le temps est beaucoup plus frais depuis l'orage de la nuit dernière. Il y a eu 38 cas d'insolation qui se sont terminés d'une manière fatale, et il y a eu deux fois plus de cas de prostration causés par la chaleur en cette ville, pendant la semaine dernière.

La nomination de Chas. O'Conor.

Albany, 28—On assure que les candidats les plus en évidence et leurs amis sont tous d'accord pour annoncer par télégramme Chas. O'Conor comme le seul nom autour duquel puissent se rallier toutes les fractions et comme l'unique représentant des réformes [illegible]. Si des hésitation proposée dans cet Etat. On assure encore que les amis d'O'Conor ont donné l'assurance qu'il acceptera la [illegible] de la place dans l'intérêt de la réforme.

Boston, 28 [illegible] qui avaient été condamnés à 10 ans de prison pour [illegible] les [illegible] des Etats-Unis Webster et [illegible] par Butler, ont obtenu une commutation de sentence qui réduit à 4 ans la durée de leur réclusion.

Chicago, 28 août—Un grand meeting de [illegible] aujourd'hui, a choisi des délégués militaires pour la Convention de Pittsburg. [illegible]

Brigands mexicains.—Diamants.—Grande excitation.

Ville du Lac Salé.—On a reçu ici des avis des mines de diamants du Nouveau-Mexique, et par suite une grande excitation règne. Des rubis, des émeraudes, des opales, des grenats et des saphirs, reçus par la compagnie Havana, ont été déclarés véritables. La question des diamants a été soumise à la décision des lapidaires de New-York. Une autre expédition s'organise ici pour aller explorer le Nouveau-Mexique. Des spécimens d'or portant du quartz ont été reçus de Jintic aujourd'hui. Ils donnent plus de 40,000 dollars par tonneau.

La navigation du Missouri.

Helena, Montana, 28 août.—D'après une reconnaissance faite par des ingénieurs compétents, le Missouri, au-dessus des Chutes, serait, pour une bonne classe de bateaux, navigable 270 milles au-delà du fort Benton qui a été regardé jusqu'ici comme la tête de la navigation. En conséquence, une ligne de steamers va être établie immédiatement dans le Haut-Missouri pour correspondre avec la portion finie du chemin de fer du Pacifique du Nord, ce qui établira des communications directes et un débouché pour le commerce entier de Montana.

New-York, 28—Horace Greeley est parti hier soir pour New Haven.

Boston, 28 août — La Convention prohibitoire a voté par 40 contre 38 contre la nomination d'une liste d'Etat.

Harrisburg, 28—La Convention démocratique des soldats et marins s'est organisée par l'élection d'un président, et d'un grand nombre de vice-présidents. Il est arrivé beaucoup de gens par les trains à midi. Une lettre des soldats de Carlisle proteste contre la nomination de Grant et se prononce en faveur de Greeley. (Grands applaudissements.)

Il a été décidé que le président, le général Wm. Candless, nommerait un Comité exécutif de 9 membres, qui nommerait un membre de chaque comté pour agir de concert avec eux. Il a été décidé aussi que le Comité exécutif préparerait une adresse pour contrecarrer celle de la Convention de Pittsburg, et que des exemplaires seraient distribués aux soldats de l'Etat. Un membre a demandé que la Convention s'assemble le 1er octobre, afin de prendre toutes mesures nécessaires pour contrecarrer la Convention de Pittsburg. La Convention s'ajourne.

Worcester, Massachusetts, 28 août — A la Convention républicaine d'Etat qui s'est assemblée aujourd'hui, il y avait 900 délégués sous la présidence de Geo. B. Loring qui a fait un long discours en faveur de Grant et Wilson. Dans un ballotage pour la place de gouverneur, le général Butler a obtenu 259 votes.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve. Bateaux, etc.

Vicksburg, 28—Descendant, les steamers Mollie Moore, Lady Lee, Atlantic et berges Bismark.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 28—Arrivé, le steamer Hutchinson, de Galveston.

MARCHES.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 28, au soir—Coton ferme. Uplands 9 7/8 à 10. Orléans 10 1/4. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 28—Coton tenu. Vendu 1968 balles, Uplands 21 3/4. Orléans 22 1/2.

New York, 28—Argent facile de 4 à 5. Sterling plat à 108 7/8. Or 113 1/8 à 114. 5-20 de '62, 114 3/4.

Mobile, 28—Coton nominal. Stock 800 balles.

Galveston, 28—Coton fort. Bon ordinaire 17 à 17 1/4. Stock 4186 balles.

Charleston, 28—Coton plat. Mid. 19 1/2. Stock 3180 balles.

Savannah, 28—Coton à 19 pour le Mid. Stock 615 balles.

Histoires Excentriques.

LE QUADRILLE DES HOMMES SANS TETE.

Il y a aujourd'hui huit jours, on célébrait une noce à A.... Un commis de nouveautés, du nom de Marius Crampin, épousait une jeune fille de dix-huit ans, nommée Anne R.... Anne R.... était orpheline depuis son enfance, et avait été élevée par un vieux prêtre qui lui-même était mort depuis six mois.

Bien qu'elle fut charmante et eût cinquante mille francs de dot,—chiffre respectable pour un simple commis de nouveautés,—Crampin avait la tête basse en sortant de l'église.

Quelques-uns de ses amis, en effet, en apprenant son mariage, lui avaient ri au nez d'une singulière façon, sans vouloir lui donner d'explications, et avaient refusé d'assister à sa noce. Aussi, le sacrifice consommé, Crampin sentit-il affluer à son esprit une foule de soupçons qu'il avait écartés avec mépris avant le mariage.

Pour les chasser, il but beaucoup, et vers minuit, se trouva passablement gris.

C'était le moment de se rendre dans la chambre nuptiale. La mariée y monta la première, se coucha, et souffla la bougie. Cinq minutes après, Crampin arriva à son tour et s'approcha du lit.

—Tiens! dit-il en trébuchant, ma femme qui fait semblant de dormir. Rallumons la lumière.

Mais, au moment où il allait frotter l'allumette contre son soulier, il entendit un frôlement dans les rideaux du lit, et un homme parut: un homme de grande taille, vêtu d'un linceul blanc taché de sang, et sans tête...... Il tenait une lanterne rouge.

Crampin jeta un cri étranglé, la mariée se leva en sursaut, et tous deux restèrent stupéfiés par l'épouvante au spectacle effrayant qu'ils avaient devant les yeux.

Des coins de la chambre, en effet, étaient sortis trois autres décapités, tous vêtus de suaires blancs sanglants, une lanterne rouge d'une main et leur tête de l'autre.

Ils se rangèrent devant la cheminée, et saluèrent cérémonieusement les mariés. Puis, chose étrange! ils parlèrent. Crampin, affolé, ne put se rendre compte si la voix sortait du corps ou de la tête.

— Bonjour, citoyen Crampin, dit l'un des décapités. Je suis Joseph Grigeois... un client de ton trisaïeul de ta femme.

— Donne-moi ta main, Crampin, dit l'autre en ricanant, Madame me connaît assez. J'ai craché ma tête en 1793, entre les mains de son grand-père.

Crampin était tombé à genoux; la mariée poussait des gémissements de terreur. Mais ils étaient seuls dans la maison, située aux portes de la ville, et personne ne vint.

Le troisième fantôme s'avança:

— Petite, dit-il d'un ton aimable, tu peux te vanter d'avoir eu un grand-père qui travaillait richement bien. J'y ai aussi passé par les mains.

— Dieu! gémit Crampin affolé......

L'homme sans tête qui parle du nez!

— C'est pas tout ça, les enfants! cria le quatrième spectre. Vite le bal des noces qui commence! En avant deux!

Et les quatre guillotinés, se mettant en place, entamèrent une danse macabre, sauvage, surnaturelle, qui glaçait le sang dans les veines des mariés. Ils sautaient, retombaient, faisaient le grand écart, développaient leurs suaires comme de grandes ailes blanches lugubres, et jonglaient avec leurs têtes.

C'était absolument terrifiant, d'autant plus que, tout à coup, ils se mirent à chanter en chœur les quatre vers suivants:

Les messieurs c'est des gens qu'ont d'la [veine]
Primo d'abord, y n'ont jamais d'migraine
[illegible]

Puis tout à coup, ouvrant la porte, ils disparurent dans le corridor noir, après avoir déposé leurs quatre têtes sur les genoux de la mariée.

— Saint du ciel! murmura celle-ci avec horreur, les clients de ma famille!

— Quelle famille, madame?... hurla Crampin, galvanisé par cette exclamation, au milieu de sa terreur.

— Pardonnez-moi, reprit la mariée en se jetant à genoux.... Grand-papa était bourreau!

L'infortuné Crampin exécuta un demi-tour sur lui-même et tomba sans connaissance. Sitôt qu'il revint à lui, sans prendre le temps de faire sa malle, il quitta précipitamment la ville, et on ne l'a plus revu.

L'enquête, ouverte par la police sur ce mystérieux événement a prouvé que les quatre guillotinés n'étaient autres que les amis de Crampin, lesquels avaient, en connaissance, on ne sait comment, de la terrible ascendance de la mariée.

Leurs quatre têtes étaient [illegible] en [illegible].

Gaston Vassy.

— La *Tribune de Bordeaux* [illegible] publication, pour [illegible], M. Payzant son [illegible] [illegible].

A PROPOS DE PANTALON.—Un vagabond comparait devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'avoir volé un pantalon.

Grâce à je ne dirai pas quel artifice de plaidoirie, il est acquitté.

— Vous pouvez vous retirer, lui dit le président.

Le prévenu ne bouge pas.

— Vous êtes libre, allez-vous-en, insiste l'avocat.

Même immobilité.

— Qu'attendez-vous donc? demande le défenseur qui commence quelque peu à [illegible].

— J'attends, dit tout bas le prévenu, que [illegible] [illegible]. S'il me voyaient, ils reconnaîtraient le pantalon.

SERVICE FUNEBRE.

Un Service Funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, vendredi, 30 août, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN MARTIAL LAFITTE. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister, sans autre invitation.

De la part de sa famille.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera chanté, JEUDI matin, 29 août, à 7 heures précises, à l'église St. Augustin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH SCANDELL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

29 août—1f De la part de sa famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Messieurs les Sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale [illegible] [illegible] aura lieu [illegible] septembre, à l'Asile, à 8 heures précises.

Par ordre du Président.

28 août—2t Le Secrétaire, A. BARBIER.

Attention! Club Central d'Orléans!—Les Délégués, Secrétaires et Trésoriers de toutes les sections sont priés de se réunir AUJOURD'HUI, le 29 août 1872, à sept heures et demie du soir, au coin Baronne et Poydras. Des affaires de la plus haute importance y seront discutées.

Par ordre du Président.

[illegible] Le secrétaire JEAN COUGOT.

Attention! CLUB CONSTITUTION.

1860. 1864. 1868. 1872.

Tous les membres de ce Club sont priés de s'assembler, au domicile du secrétaire, rue de Hawkins, coin de la Commune, VENDREDI SOIR, 30 août 1872, à sept heures et demie, à l'effet de réorganiser le Vieux Club indépendant.

J. E. AUSTIN, Président.

29 août—2f

☞ 45. S. O. L.

M. Sombre, 8me WARD,

JEUDI, 29 Août 1872.

29 août—1f

Quartier général du Club Démocrate "Rough and Ready" du 8me Ward.—Une assemblée régulière de ce Club aura lieu à la salle des Lusitanos, rue du Rempart, entre St-Claude et Tremé, aujourd'hui, jeudi, 29 août, à sept heures et demie du soir. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Tous les démocrates résidents de ce District sont respectueusement priés d'assister à cette assemblée.

Par ordre de M. E. LIVAUDAIS, Président.

JOS. GABRIEL, Secrétaire.

Avis Religieux.—Les Protestants français et suisses sont avertis que dimanche 1er septembre, à onze heures du matin, un service de préparation à la Sainte-Cène sera tenu à l'Eglise Protestante, rue Bienville, [illegible] Rempart. Le dimanche, 1er septembre, la Sainte-Cène sera donnée.

29 août—1f F. MOREL, Evang.

Grand Pic-Nic Démocratique

PAR LES MINUTE MEN DE 1872, Du 6me District,

A ORANGE GROVE,

Dimanche, 1er Septembre 1872.

Prix d'admission: 50 cents.

Dames et enfants: Gratis.

Constituants du Deuxième District Congressionnel de la Louisiane:

Pendant mon absence momentanée, j'ai eu l'honneur d'être désigné candidat au poste de Représentant du district et j'ai été élevé [illegible].

[illegible]

R. L. GIBSON.

Louisville, Ky., 24 août 1872. 29 août—4t

Club des Travailleurs Démocrates du Cinquième Ward.—Une assemblée générale des membres de ce Club aura lieu au Wigwam Prime, coin Carondelet, entre les rues Gaiennié et Erato, JEUDI, 29 août, à huit heures du soir. Les citoyens du Ward favorables à la cause démocratique sont très cordialement invités à y assister.

On s'attend à ce que plusieurs orateurs distingués harangueront l'assemblée.

Par ordre. E. B. DEAN, secrétaire.

AVIS.

UN gentleman et sa famille qui ne veulent pas avoir le souci d'un ménage à conduire, désireraient trouver une famille respectable qui s'en chargeât. La maison est louée par eux et ils paieront le prix de leur pension à la famille en question. Les meilleures recommandations seront exigées de celle-ci. S'adresser par lettres adressées à K. Lock Box 23, Poste Office.

ENREGISTREMENT.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du préposé à l'Enregistrement des Votants—28 août 1872.

CONFORMEMENT à la 10ème section de l'acte No 98, approuvé le 14 mars 1872, AVIS est DONNÉ que les bureaux des enregistrements pour les dix-sept wards de la ville de la Nouvelle-Orléans seront ouverts le LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1872, pour la révision et la rectification des listes des votants enregistrés de la Paroisse d'Orléans, et resteront ouverts jusqu'au SAMEDI, 28 octobre 1872—les dimanches et jours de fête exceptés. Les heures sont de sept heures du matin à midi, et de deux à sept heures du soir.

Tous les votants de la Paroisse d'Orléans ayant qualité, qui n'ont pas été enregistrés en 1870 et devenus électeurs depuis l'élection, doivent se présenter aux bureaux d'enregistrement [illegible].

Un Bureau d'enregistrement sera établi dans chacun des wards; il sera donné avis du local.

B. P. BLANCHARD,

Préposé à l'enregistrement des votants de l'Etat et Surintendant de l'enregistrement de la Paroisse d'Orléans.

28 août—1m

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a remporté le PREMIER PRIX à la Foire du comté de Bexar, Texas. Elle a remporté également les PREMIERS PRIX à la Foire de Houston, Texas, et TOUS LES PRIX à la Foire de [illegible]. Venez voir la Machine à Coudre de WEED.

A. L. BRUNSON, Agent, Au No. 137 de la rue du Canal.

Avis.

UN Monsieur s'est adressé il y a environ trente ans à des gens de couleur, dans la rue des Français, entre Girod et St. Jean Baptiste, pour avoir des renseignements sur une famille demeurant dans la même rue. Il [illegible] importantes. On [illegible] à la personne qui pourrait les renseigner [illegible] Français, No. 312, où il est prié de passer à midi [illegible].

A l'Enseigne du Gros Pôt,

Chas. ESCOFFIER,

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir, au No. 128 rue Bienville, un magasin de Faïence, Verrerie et articles de ménage. Important lui-même ses marchandises, il peut vendre à des prix modérés. Il se tient au pavé ou garde une visite à son magasin, où tout est marqué en chiffres connus.

Attendu de Bordeaux,

Par le navire STABAT MATER, et à vendre, en débarquant, par les soussignés,

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités.

VIN BLANC,

EAU-DE-VIE,

[illegible] à l'huile, etc.

EAU-DE-VIE de Cognac.

QUEYROUZE & BOIS.

Rue Bienville, entre Chartres et Vieille-Levée.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS ET VINS DE CONSIGNATION, VINS, LIQUEURS et autres articles de produits de l'Ouest.

Aux Magasins [illegible]

Coin Vieille-Levée et Bienville.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de A. VIGNES.

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIES EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),

GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs,

GATEAUX,

SIROPS au jus de fruits,

INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que:

FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co.,

RED STORE,

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.—Bureau du fret, Nlle-Orléans, 27 août 1872.—Avis est donné aux expéditeurs de fret.—A dater de VENDREDI, 30 août, le fret qui doit être expédié par le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord sera reçu au dépôt du fret, à l'angle des rues Front et Calliope, dans le bâtiment connu sous le nom de "Vicksburg Press."

E. A. BURKE, agent pour le fret.

Vin Rouge. Vin Blanc.

10 barriques vin fin, "Château Dubosca," de qualité supérieure.

10 demi barriques vin blanc.

En magasin, à vendre à bas prix pour clore la facture.

A. C. TREMOULET, 25 Vieille-Levée.

INSTITUTIONS.

Ecole Classique et Commerciale, 126, RUE CONTI.

LA RÉOUVERTURE des classes aura lieu le LUNDI, 2 Septembre.

Le Directeur,

L. A. DE MONTLUZIN.

Collége de l'Immaculée Conception

Boulevard Baronne et Commune.

Dirigé par les Révérends Pères Jésuites.

UN cours spécial de Commerce commencera dans cette institution,

LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1872.

Les cours Classiques s'ouvriront MARDI, 1er Octobre.

REV. F. GAUTRELET, S.J. Président.

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 290 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de ses directeurs, depuis et longtemps et si favorablement connus dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre.

Mme Locquet-Leroy prend plaisir à annoncer aux familles qu'une classe de Demoiselles sera formée cette année.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. Box 1901 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Berr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

COLLÉGE COMMERCIAL DE SAINT-STANISLAS,

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

CETTE institution commencera, le 27 septembre, les classes de 1872—73. Sa banque de commerce, les enseignements du collége, mais ceux qui veulent se suivre un cours complet de français, d'anglais et d'études commerciales, sont reçus avec avantage aux exercices. [illegible]

Une semaine avant l'ouverture, le Président sera à la Nouvelle-Orléans et se chargera de conduire les élèves au Collége.

Pour le prospectus et tous les détails, s'adresser au Frère FLORIMOND, Président.

INSTITUT ST-CHARLES

DIRIGÉ PAR

Mme Macé-Lefranc,

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

166 et 168 RUE BOURBON.

La réouverture des classes aura lieu dans cette Institution Lundi prochain, 2 septembre.

Pour prospectus et informations s'adresser à la Directrice.

Mademoiselle Tardivel,

A NEW-YORK.

PENSIONNAT FRANÇAIS pour jeunes demoiselles. On y enseigne, outre le français, l'anglais, le piano, le latin et les langues vivantes. Les cours recommenceront dans l'automne, 1872, à la maison nouvelle No 2, West, 46 rue, le 17 septembre prochain.

Mlle Tardivel enverra des circulaires aux personnes qui en feront la demande.

INSTITUT MILITAIRE DE KENTUCKY,

A 6 milles de Frankfort, Ky.

CET Institut, ayant un corps de professeurs expérimentés et des cours dont il n'y a de supérieurs nulle part, offre des avantages qu'on ne trouve pas ailleurs, savoir:

1. Les élèves sont complètement à l'abri des nombreuses tentations de la vie de collége dans les villes.

2. Les classes sont divisées en petites sections, de sorte que chaque élève reçoit tous les jours [illegible].

3. Tous ceux qui habitent l'Institut constituent une seule famille, soumis à un gouvernement strictement militaire.

☞ Faites demander les catalogues, qui donnent tous les détails au COL. R. T. P. ALLEN, Farmdale, Franklin County, Ky.

Références à la Nlle-Orléans:

MM. HENRY TETE, No 27 rue Conti.

J. O. WRIGHT, avocat.

Institution D'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle N. FITZGERALD, est occupée de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans ses annexes, à toutes les branches d'une instruction solide, sans que leur sort chacun s'occupe de sa spécialité.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Dessin sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 232, rue Rampart, près Claiborne.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et HERON,

No 190, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

Collége de la Pass Christian, Miss.

LA rentrée des élèves est fixée au 1er OCTOBRE. Cette institution, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, présente tous les moyens désirables pour de bonnes études classiques, scientifiques et commerciales.

Pour l'année scolaire $250.

Frère LEONTIEN, Président.

Collége du Mont Ste-Marie,

près d'EMMITSBURG,

Dans le comté de Frederick, Maryland.

L'ANNÉE scolaire se divise en deux sessions de cinq mois chacune, dont l'une commence le premier septembre et l'autre le premier février.

Les frais de l'enseignement sont à raison de $150 par session payable d'avance [illegible].

Tous les élèves seront instruits dans la doctrine catholique [illegible].

La meilleure route à suivre est par le chemin de fer de Western Maryland, qui part de Baltimore et qui s'arrête à la station de Mechanicstown, près du collége. Le chemin de fer vient aussi près d'Emmitsburg.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au PRÉSIDENT DE MT. ST. MARY'S COLLEGE, Emmitsburg, Md.

CAZADE & CROOKS,

No 36 Beaver Street, NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON, 39 Carondelet.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Bâtons enrobés de Candie à la crème, Bâtons de Candie nougats, [illegible], Candi amandes, [illegible], Pâte de Jujube, [illegible], Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toutes sortes de GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Importateurs toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

[illegible] qui se vendront au plus bas prix du marché.

121 VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 AOUT—CLASSE No 205.

27 71 45 69 65 34 68 71 15 13 38 6 16 1

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et justifiés ainsi, dans les salles de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co, Rue St-Charles, [illegible], Nlle-Orléans. [illegible] 28 août 1872.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Propriétés à vendre et à louer.

AVIS

Aux Propriétaires ayant des maisons vides.

AYANT beaucoup de demandes de maisons à louer de toutes capacités, situées dans les deux centres dans tous les quartiers de la ville, et celles dont j'ai la charge se trouvant peu à peu louées, j'invite les propriétaires en ce moment de vides maintenant ou que pourraient l'être [illegible] la perte de 15 jours de loyer, et que les propriétaires n'ont à payer pour la publication de leurs propriétés. [illegible] s'adresser au bureau de 3 heures aux [illegible].

J'ai aussi des demandes de terrains à bâtir dans les rues Rampart, Esplanade, Claiborne et Chemin du Bayou ou dans les environs de ce quartier.

E NAUTRE, Agent de Propriétés, rue Bienville, No. 73, 15 août—1m coin Royale et Bourbon.

A Vendre,

L'épicerie située au coin des rues Marais et Ursulines, et ayant une clientèle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Louer,

UNE-DEMI MAISON BASSE, No 66 de la rue Dauphine, grand salon, chambres, grand cabinet, galerie, cuisine et chambre à domestique, installations de gaz, hydrant, cuve. Elle vient d'être mise à neuf. Egalement, une chambre haute, attenante, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine haute ayant six chambres, grande cour carrelée, gaz, hydrant, cuve, etc. Un bon locataire obtiendra des conditions libérales. S'adresser à M. ELLIOT, rue Toulouse, No 46, près Royale, de 11 heures à midi.

A Louer ou à Vendre,

La maison No. 308 de la rue Bourbon, entre les rues Dumaine et Ste. Anne. Elle vient d'être réparée. Les conditions sont sur l'extérieur de l'intérieur et la clé chez le Barbier, à deux portes plus bas.

Ilet de terre à Louer.

A LOUER.—Un grand îlet de terre, très élevé, situé rue Dauphine. Il y a dessus une petite maison, ayant trois chambres, cabinet, galerie, cuve, porte-cochère, &c., &c. S'adresser à M. ELLIOT, No 46 de la rue Toulouse, près Royale, de 11 heures à midi.

A Louer.

La maison à étage No. 19 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, bonne pour une petite famille. Possession en sera donnée le 1er septembre. S'adresser rue de l'Esplanade No 24, ou au bureau de l'Abeille.

A Louer.

Une maison basse, à quatre appartements, deux cabinets, gaz et waterworks, située rue des Ursulines, entre Rampart et Burgundy, No. 143. S'adresser sur les lieux.

A Louer,

Le magnifique magasin No 62 rue Vieille-Levée. Possession immédiate—prix modéré.

S'adresser à BLANCHIN & GIRAUD, 63 Vieille-Levée, (Nouveau Bendeur).

A Louer.

Une maison fraîchement réparée, convenable pour une grande famille, située encoignure Dauphine et St-Claude. S'adresser à E. TEXLIER, rue Conti 14.

A Louer,

Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, No 3, près de la rue du Canal, en face du Bureau de Poste.

On en donnera possession le 1er Nov. prochain. S'adresser au No 14, Commercial Alley.

A Louer,

La maison à étage No 27 1/2 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, venant d'être complètement réparée, et convenable pour une petite famille. Possession immédiate. S'adresser No 24 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 60 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.

FABRICANTS DE SIROPS.

[illegible] Vieille-Levée.

MODES.

[illegible] Rue Royale [illegible]

Mme LÉON DROUET

A l'honneur d'annoncer aux dames de cette ville qu'elle a reçu son assortiment de modes [illegible].